

## RACE PROMOTION NIGHT, 8 NOVEMBRE 2014

### REGLEMENT PARTICULIER – COURSES ANNEXES

#### **Article 1 - Définition**

En référence aux dispositions générales du Règlement Général des Organisations de l'ASBL Terlamen 2014, sera disputée dans le cadre du meeting 'Race Promotion Night', une manche du Belgian Gentlemen Drivers Club et du European VW Fun Cup et Trophy 2 CV.

Ce meeting sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, aux Règlements Sportifs des Championnats 2014 concernés, et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs 2014 figurent à l'adresse suivante : [www.racb.com](http://www.racb.com) pour le Belgian Gentlemen Drivers Club et European VW Fun Cup & Trophy 2 CV.

#### **Article 2 - Concurrents et pilotes admis**

Tous les concurrents et les pilotes doivent être en possession d'une licence valide pour circuit d'un degré minimal stipulé dans les Règlements Sportifs de la série concernée.

Les concurrents étrangers doivent être en possession d'une licence valide, du même niveau que la licence belge avec une autorisation de leur ASN et en accord avec RACB Sport, comme stipulé dans les définitions générales du Code Sportif International 2014 de la FIA.

Pour la VW Fun Cup, les licences d'un jour sont autorisées, les demandes doivent être rentrées au directeur de course de la VW Fun Cup avant 6 novembre 18h00 à l'adresse mail : [laurent@kronosevents.be](mailto:laurent@kronosevents.be)

Aucune demande de licence d'un jour ne sera acceptée après la date du 6 novembre.

L'examen licence aura lieu le samedi 8 novembre à 08h30, l'examen pratique aura lieu pendant la séance qualificative prévue dans le timing.

#### **Article 4 - Composition de l'épreuve**

##### BGDC

Le 'Belgian Gentlemen Drivers Club', disputé selon leur propre règlement, composé d'un essai qualificatif de 45 minutes et une course de 5 heures.

##### EWFC & T 2 CV

Le 'European VW Fun Cup & Trophy 2 CV', disputé selon son propre règlement, composé d'un essai qualificatif de 45 minutes et une course de 5 heures.

La course European VW Fun Cup est une épreuve National Open non comptabilisée pour les attributions des points des divers championnats Benelux et European VW Fun Cup.

Le Collège des Commissaires Sportifs, en accord avec le Directeur d'Epreuve, se réserve le droit, en cas de force majeure (accident, conditions atmosphériques, décisions des pouvoirs publics, ...) de modifier le déroulement des courses et de changer le timing et ceci, tant pour les essais libres, les essais qualificatifs, les warm up et les courses.

Les concurrents en seront avertis par un additif (nouveau timing) qui sera publiée au panneau d'affichage officiel (escalier à damiers, à l'entrée du Race Control Center – Paddock Zone 2).

Pendant les essais et la course, la piste est exclusivement réservée aux véhicules moteurs dont le niveau sonore  $L_{Amax}$ , circulant à vitesse en pleine charge n'excède pas les 95 dB(A), mesuré selon la méthode FAST à 7 mètres du bord de la piste et à 1,5 mètres au-dessus du sol.

Toute voiture non-conforme aux restrictions sonores imposées qui produit plus de 95 dB(A), devra immédiatement quitter la piste pour être réparée.

A la hauteur de la ligne d'arrivée, le drapeau noir avec cercle orange sera déployé en même temps que le numéro de voiture. Le pilote devra s'arrêter à l'endroit indiqué et signer le formulaire du constat du dépassement.

**Une deuxième infraction pendant le même meeting entraînera l'exclusion immédiate de la voiture du meeting en question.**

Toutes les voitures doivent être à tout moment conforme aux restrictions sonores du circuit.

### **Article 5 – Numéros de course**

Les numéros de course doivent être apposés :

- sur les portes avant des voitures;
- sur le toit, orientés vers l'avant.
- pour les formules : à hauteur de l'habitacle du pilote de chaque côté de la voiture, sur le nez de la voiture

### **Article 7 - Assurances**

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions suivant le règlement en vigueur du RACB Sport. Cette police d'assurance peut être lue, par chaque concurrent, au secrétariat de la course.

### **Article 10 - Officiels**

#### Liste des officiels de l'épreuve

Président du Collège	: Jan D'HONDT	Lic. nr. 2385
Membres	: Noël DEBERDT	Lic. nr. 1269
	: Denis DECLERCQ	Lic. nr. 1745
Stagiaire	: Loïc BACQUELAINE	Lic. nr. 3022
<b>Directeur d'Epreuve</b>	: Lode KERSTEN	Lic. nr. 1707

### **Direction de Course**

Directeur de Course – BGDC	: Guy DUPONT	Lic. nr. 1993
Directeur de Course EVWFC & T 2CV	: Laurent VOOGT	Lic. nr. 1426
Adjoint Directeur de Course	: Dirk AERTS	Lic. nr. 2459
	Urbain VANDUFFEL	Lic. nr. 1924
	Wim VAN EMELEN	Lic. nr. 1708
Secrétaire du Meeting	: Lucia GALLUCCI	Lic. nr. 1559
Secrétaire du Meeting BGDC	: Geneviève FORTHOMME	Lic. nr. 2809
Adjoint secrétaire BGDC	: TBA	Lic. nr.
Secrétaire du Meeting VW Fun Cup	: Vanessa BOUCHAT	Lic. nr. 3117
Relation Concurrents BGDC	: Nicolas DUBOIS	Lic. nr. 3036
	Michel DERUYDTS	Lic. nr. 2810
Relation Concurrents VW Fun Cup	: Jean-Marc PLARD	Lic. nr. 2756
Commissaire Technique en Chef	: Guillaume PHILTJENS	Lic. nr. 1469
Commissaire de Route en Chef	: Johan AERTS	Lic. nr. 1709
Commissaire de Stand en Chef	: Kris DEWILDE	Lic. nr. 0135
Chef Chronométrage	: Harald ROELSE	Lic. nr. NL 10974
Médecin en Chef	: Dr. Erik BEULS	Lic. nr. 2754
Chef Sécurité	: Tony EYCKMANS	Lic. nr. 0589

### **Article 11 – Réclamations**

Les réclamations doivent être présentées par écrit soit aux Commissaires Sportifs soit au Directeur de Course. Toute réclamation doit être accompagnée d'un droit de recours de € 500.

Droit d'appel national RACB : € 2.000.

Droit d'appel international FIA : € 12.000.

Les dispositions du Chapitre XII du Code Sportif International stipulent la procédure des réclamations.

### **Article 23 - Discipline générale de sécurité**

Chaque concurrent, chef d'équipe, pilote ou membre d'une équipe qui veut utiliser un appareil avec radiocommunication, doit faire une demande au moins 1 mois avant le début du meeting auprès de :

B.I.P.T.  
Service Licence  
Astronomielaan 14, bus 21  
1210 Bruxelles  
Tél. 02/226.88.60-61-62  
Fax 02/226.88.03

### **Article 28 - Informations Générales**

Organisateur	: Terlamen ASBL
Adresse	: Controletoren, Terlaemen 30, B-3550 Heusden-Zolder
Téléphone	: + 32 (0)11 85.88.88
Fax	: + 32 (0)11 85.88.95

Date et lieu de l'épreuve : 08/11/2014 - Circuit Zolder  
Circuit : longueur 4000 mètres  
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre

Ligne de départ et d'arrivée

Ligne de départ : en face de la Tour VIP  
Ligne d'arrivée : en face de la Tour VIP

Vérifications sportives

Accueil pilotes : Welcome Center  
Heures d'Ouverture : Samedi 8/11/2014 : 06.30 - 14.00 heures

Contrôle de licence et admission ASN:  
Voir timing.

Lieu et horaire du Contrôle Technique:  
Voir timing.

Endroit du Parc Fermé:  
Stands

Briefing des pilotes (Local de Briefing, Race Control Center – Paddock Zone 2 – Escalier Mauve)

Samedi 8/11/2014

EVWFC & T 2 CV : 08.00 heures  
BGDC : 09.00 heures

Panneau d'affichage officiel : à l'escalier décoré en drapeau à damiers donnant accès au Race Control Center – Paddock Zone 2

Bureau des Commissaires Sportifs RACB Sport : Race Control Center (Paddock Zone 2)  
Tél. : ligne intérieure n° 863

Bureau Directeur d'Epreuve : Race Control Center (Paddock Zone 2)  
Tél. : ligne intérieure n° 845

Bureau C.N.C.R. : Race Control Center (Paddock Zone 2)  
Tél. : ligne intérieure n° 865

Bureau C.N.C.S. : Fin du pitlane  
Tél. : ligne intérieure n° 831

Service médical : Centre de réanimation au poste 15,  
joignable via l'extérieur du circuit  
Tél. : ligne intérieure n° 825

Voiture de sécurité

La voiture de sécurité pourra être mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course / Directeur d'Epreuve. Elle ne sera utilisée que si des pilotes ou des officiels courent un danger physique immédiat, mais dans des circonstances ne justifiant néanmoins pas la suspension de la course.

La procédure en la matière devra se conformer aux dispositions telles que spécifiées par les "Prescriptions Générales FIA applicables à tous les Championnats, Challenges, Trophées et Coupes FIA ainsi qu'à toutes les épreuves de qualification sur circuit".

#### Protection contre l'incendie

Dans tous les véhicules prenant part à une compétition, un écran de protection efficace doit être placé entre le moteur et le siège du conducteur pour éviter la projection directe des flammes en cas d'incendie.

#### Drapeaux de signalisation

Voir Annexe "H", art. 2.4 "Signalisation" de l'annuaire FIA 2014.

#### Prix et récompenses

Coupes et champagnes selon le règlement des séries.

#### Silence moteur

Avant et après le début et la fin de la manifestation le silence absolu est de rigueur pour tous les véhicules. Le silence absolu est obligatoire pour chaque véhicule participant.

Si une infraction est constatée, l'asbl Terlamen imposera une amende de € 250,00 et/ou exclusion de la course.

Le silence absolu est de rigueur :

- vendredi : avant 09.00 heures, entre 12.00 – 13.00 heures et après 18.00 heures
- samedi : avant 09.00 heures et après 22.00 heures

#### Ravitaillement en carburant

Pour l'emploi de carburant, une caution de **€ 750** sera versée au moyen d'un virement au compte ING 335-0340431-07, IBAN BE74 3350 3404 3107, BIC BBRUBEBB et ceci avant la date du **3 novembre 2014**, en mentionnant la référence : « Essence RPN – numéro de compétition x ».

Le décompte définitif sera effectué la semaine après l'épreuve.

Pendant la course, la présence de carburant dans les boxes, à l'arrière des boxes, dans le pitlane, est strictement interdit. Durant l'intégralité de la course, les concurrents devront utiliser le carburant fourni par l'organisateur.

Le ravitaillement en carburant pendant la course ne peut se faire que dans la zone de ravitaillement (*c.-à.-d. l'endroit dans la voie des stands où se trouvent les pompes à essence*) et par les préposés de l'organisateur par les pompes à essence prévus (elles seront mises en œuvre dès le samedi 8 novembre 2014 à 11.15 heures). L'essence fournie est de l'essence sans plomb (98 octanes). Des additives peuvent être ajoutées dans des récipients de 1 litre maximum.

Un feu vert signalera la disponibilité des pompes à essence dans la zone de ravitaillement. Un feu rouge indique l'occupation de toutes les pompes à essence.

Ce feu rouge/vert est installé à l'entrée de la piste de décélération.

Le ravitaillement en carburant se fait directement dans le véhicule au moyen d'un pistolet, éventuellement à l'aide d'un accessoire vide. La quantité maximum de carburant embarquée est de 100 litres. Le contrôle pourra se faire par pesée différentielle entre la voiture vide et la voiture avec le plein effectué. Pour tout contrôle technique, les 100 litres de carburant seront considérés comme pesant 78kg à tout moment et en toute condition.

Le pilote doit couper le moteur du véhicule en cas d'arrêt dans la zone de ravitaillement.

L'accès à la zone de ravitaillement est réservé à deux membres d'un team, munis d'un laissez-passer spécifique et d'un équipement de sécurité anti-feu (combinaison ignifugée, gants ignifugés, cagoule ignifugée, casque ignifugé ou lunettes de sécurité et chaussures fermées).

La réservation, et donc le blocage d'une pompe à essence ou d'une place dans la zone de ravitaillement, est interdite (c.-à.-d. que les membres du team du véhicule ne peuvent quitter la zone d'attente, située avant la zone de ravitaillement, qu'au moment où leur véhicule est à l'arrêt à la pompe à essence).

Lors de l'arrêt du véhicule dans la zone de ravitaillement, ces personnes devront ouvrir l(es) orifice(s) de remplissage et mettre les accessoires éventuels (pour le remplissage et/ou la purge) et ajouter des additives éventuels.

La mise à terre du véhicule est obligatoire.

Un membre de l'équipe doit être en stand-by avec un extincteur, délivré par l'organisateur, (à une distance d'environ deux mètres de l'orifice de remplissage).

Seuls, si toutes les conditions mentionnées ci-dessus sont remplies, les préposés de l'organisation ravitailleront le véhicule. Le maniement du pistolet à carburant ne se fait que par les préposés de l'organisateur.

Le responsable de chaque team réceptionne après chaque ravitaillement une souche de contrôle (cette souche sera impérative pour l'établissement définitif du décompte du carburant livré).

Dès le départ du véhicule, tous les membres du team du véhicule doivent quitter la zone de ravitaillement.

Les préposés de l'organisateur indiquent à quelle pompe à essence un véhicule doit aller se ravitailler et ils donnent le signal lorsqu'un véhicule peut quitter la zone de ravitaillement en sécurité. Ces instructions doivent être strictement suivies.

Les voitures prenant du diesel, doivent se ravitailler à l'aide des membres du team dans la zone prévue à cet effet et au moyen de jerrycans métalliques avec une capacité maximale de 20 litres, prévu d'un robinet de fermeture du type 1/4, avec une ouverture de déversement de 1 inch maximum (25.4 mm).

Le ravitaillement ne peut s'effectuer qu'avec un jerrycan à la fois. Pendant le ravitaillement de la voiture dans la zone prévue, un membre du team doit se trouver à proximité de l'orifice de remplissage avec un extincteur prêt à l'emploi (à environ 2 mètres de l'orifice de remplissage). Cette personne doit quitter la zone de ravitaillement immédiatement après la fin du ravitaillement de la voiture. Si cette personne n'est pas présente, le ravitaillement de la voiture ne pourra pas avoir lieu.

Les jerrycans peuvent être équipés d'un système d'aération avec vanne obturatrice. La capacité maximale de l'orifice de l'entonnoir est 10 litres.

Les concurrents peuvent ravitailler en carburant (jusqu'au moment du départ) aux pompes dans le paddock zone 4. Ravitailler devant ses stands respectifs est autorisé jusqu'au départ de la course.

Pendant l'arrêt dans la zone de ravitaillement, toute intervention à un véhicule est interdite, sauf les actions mentionnées dans cet article. En aucun cas, on ne pourra travailler au véhicule, ni faire une vérification du véhicule ou une de ses pièces, ni effectuer un changement de pilote.

Lors du ravitaillement il est conseillé de détacher les ceintures de sécurité et de donner des boissons au pilote (changer le bidon n'est pas autorisé).

La voiture peut être poussée vers le stand, à partir de la zone de ravitaillement.

Tout changement de pilote se fait exclusivement dans la voie des stands, devant son stand. L'emploi des téléphones portables dans la zone de ravitaillement est strictement interdit.

Ravitaillement en carburant pendant les essais

Devant son propre stand avec une tour de ravitaillement autonome ou un réservoir standard ou un réservoir sans pression avec une capacité de maximum 35 litres ou une jerry can métallique d'une capacité maximale de 20 litres (approbation/sticker RACB).

- Le ravitaillement peut être effectué seulement au début ou à la fin d'un arrêt au stand.
- Pendant le déroulement du ravitaillement, la voiture doit rester sur ses roues et ne pourra pas changer de niveau.
- Le pilote peut rester à bord de la voiture, mais le moteur doit être coupé.
- Le chef d'équipe doit s'assurer qu'un membre du team, muni d'un extincteur en état de marche et avec une capacité minimale de 5 kg, se trouve à minimum 2 mètres de l'orifice de remplissage de la voiture pendant toute l'opération de ravitaillement en carburant. Le ravitaillement est à effectuer par maximum 2 personnes, désignés pour cette opération, portant une combinaison ignifugé, des gants ignifugé, des chaussures solides et fermées, une cagoule ignifugé et des lunettes de sécurité ou un casque ignifugé.
- Pendant le ravitaillement toute autre intervention est interdite sauf changement de pilote.
- Avant et pendant le ravitaillement la voiture doit être raccordé électriquement.

### **Article 29 - Timing général**

08/11/2014 : date limite des inscriptions

08/11/2014 : publication de la liste des concurrents sélectionnés

08/11/2014 : 06.30 h – 14.00 h réception des concurrents et administration au Welcome Center (P 69) à l'extérieur du circuit. Contrôle technique et administratif, essais, briefings et courses suivant schéma.

### **Article 30 – Approbation**

VISA RACB :